

Présidents de région : faites le choix des entreprises et de l'emploi

Publié le 13 février 2025

Alors que le projet de loi de finances 2025 pourrait permettre aux régions d'instaurer un nouvel impôt délétère pour l'économie, le Medef salue la décision responsable des quatre régions (Normandie, Auvergne Rhône-Alpes, Hauts de France et Pays de la Loire) de ne pas appliquer le versement mobilité régional (VMR). Cette décision traduit la prise de conscience et la compréhension réelle de ces régions des enjeux économiques et de l'attractivité de leur territoire. Ces régions font résolument le choix des entreprises et de l'emploi plutôt que celui de la facilité fiscale.

Ce nouveau prélèvement, qui pourrait atteindre plus de 500 millions d'euros par an, est insupportable pour les entreprises de nos régions. Il vient s'ajouter à cette exception française qu'est le Versement Mobilité (VM) - déjà prélevé sur les entreprises - dont la hausse constante pèse lourdement sur leur compétitivité. Les employeurs privés ont payé en 2023 plus de 9,3 milliards d'euros de VM, soit une augmentation de plus de 8 % par rapport à 2022. Ils sont déjà les premiers contributeurs au financement des autorités organisatrices de transports.

Le VM, assis sur la masse salariale, renchérit donc le coût du travail au détriment des salaires nets perçus par les salariés.

Compte tenu de la situation économique difficile à laquelle nos entreprises sont confrontées, du fardeau supplémentaire de plus de 13 milliards d'euros de taxes imposées aux entreprises cette année, de l'effondrement de notre compétitivité face au reste du monde, les acteurs économiques français appellent aujourd'hui l'ensemble des régions de France à suivre cet exemple et à ne pas appliquer le VMR ou à revenir sur leur décision.

Si nous soutenons le développement des transports en commun, cela ne doit pas se faire au détriment de la compétitivité de nos entreprises. Le Medef se tient aux côtés de toutes les régions pour engager, comme il le fait depuis des mois par des propositions argumentées, une véritable réflexion sur l'avenir du modèle de financement des mobilités et de sa gouvernance afin que les entreprises y aient leur place à la hauteur de leur participation. Les transports publics doivent répondre pleinement aux besoins des citoyens, des salariés et des entreprises.